

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION					CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES															
Nature de l'activité (1)					17 Adhérents							Code activité pour les praticiens médicaux									
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés		AS								
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL									
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV		Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA					AT	<input checked="" type="checkbox"/>									
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR									
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)					DA																
2	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)											AA	68 171 100,12 %								
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)											AB								
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)											(3)	AC	79 0,12 %						
	4	Montant net des recettes											AD	68 092 100,00 %							
	5	Produits financiers (4)											AE	28 0,04 %							
	6	Gains divers (5)											AF	1 010 1,48 %							
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)											AG	69 130 101,52 %							
	3	8	Achats (6)											BA	557 0,82 %						
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)											BB	2 227 3,27 %						
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)											BC	544 0,80 %						
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée											BD	12 0,02 %						
	12		Contribution économique territoriale											JY	428 0,63 %						
	13		Autres impôts											BS	1 130 1,66 %						
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible											BV	3 396 4,99 %						
	15		Loyer et charges locatives											BF	2 053 3,02 %						
	16		Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)											BW							
	17		Entretien et réparations					243 0,36 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs												
	18	Personnel intérimaire																			
	19	Petit outillage (11)					341 0,50 %														
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité					116 0,17 %														
	21	Honoraire ne constituant pas les rétrocessions (11)					1 423 2,09 %	Total : Transport et déplacements													
	22	Primes d'assurances					351 0,52 %														
	23	Frais de véhicules (12)					4 605 6,76 %														
	24	(cocher la case si évaluation forfaitaire)					...														
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires					BT	13 428						BK	14 944 21,95 %					
	dont cotisations facultatives Madelin			BZ	1 474	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			BU	42											
26	Frais de réception, de représentation et de congrès					345 0,51 %	Total : Frais divers de gestion														
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone					2 227 3,27 %															
28	Frais d'actes et de contentieux					98 0,14 %															
29	Cotisations syndicales et professionnelles					BY							676 0,99 %								
30	Autres frais divers de gestion					3 159 4,64 %															
31	Frais financiers (14)											BN	72 0,11 %								
32	Pertes diverses (15)											BP	611 0,90 %								
33	TOTAL (lignes 8 à 32)											BR	42 464 62,36 %								

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

N° SIRET

17 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	26 665	39,16 %		
	35	Plus-values à court terme (16)						CB	432	0,63 %		
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	5 934	8,71 %		
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD				
	38							TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	33 031 48,51 %		
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF				
	40	Frais d'établissement (19)						CG				
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	383	0,56 %		
	42	Moins-value à court terme						CK				
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	781 1,15 %		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	AW	243	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	529					
	45		CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO				TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	1 164 1,71 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ				CP	31 867 46,80 %	
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)								CR		
5			Montant de la TVA afférante aux recettes brutes :					CX	10 613			
		Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	1 466			
			dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :					CZ				
6		Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU	36			
7		Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.										
		Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
		Modèle(s)	Type (1)		(2)	Type de carburant (3)						
			T		X							
		Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->										
		Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035										
								A		B		